



Accueil > Dégâts et cultures concernées (enjeux sociaux et économiques) > Autres (vergers, vignes, cultures ornementales...) > Autres (vergers, vignes, cultures ornementales...)

Même si les dégâts de campagnol terrestre se produisent essentiellement sur prairie, on constate de façon régulière des ravages sur les cultures maraîchères, les grandes cultures, les vergers, la vigne et la forêt.

Dans le cas des plantes potagères et des végétaux d'ornement, le campagnol terrestre attaque de façon préférentielle les plantes à racines charnues. Le regroupement des mêmes espèces favorise l'alimentation du campagnol. A notre connaissance, la seule méthode de lutte utilisable est le piégeage.

Pour les grandes cultures, la simplification de l'assolement et du travail du sol sont probablement favorables au développement du campagnol des champs et du campagnol terrestre. Les dégâts les plus sévères sont enregistrés lorsque ces 2 rongeurs prolifèrent en même temps. Les méthodes de semis « sans labour » favorisent la micro-faune mais aussi les rongeurs. Dans ce cas, le retournement régulier du sol, préconisé pour limiter la prolifération du campagnol terrestre dans les prairies, mérite d'être conservé.

La prolifération du campagnol terrestre dans les vergers et dans les jeunes plantations (arbres fruitiers, vigne, forêt) cause des dégâts importants sur les racines qui peuvent aboutir au dépérissement des plants. Les méthodes de lutte préconisées ont pour but de protéger le verger (haies), les arbres (grillage de protection) et de réduire les populations de campagnols terrestres (traitement chimique et/ou piégeage) et de limiter l'habitat du campagnol terrestre (sol nu, entretien du verger).

